

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES

Business Center

Immatriculée à DUBAÏ

LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h

Vendredi : 09h - 12h

contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0594
Facture Date	8 mars 2023
Date échéance	26 mars 2023
Total à payer	0,00 €

A l'attention de

Stephane HEBERLE

stephane.heberle@gmail.com

Retrouvez les photos de votre chambre au ROVE EXPO [via ce lien](#)Retrouvez les photos de votre chambre au HILTON YAS ISLAND [via ce lien](#)Retrouvez les photos de votre chambre au MILLENNIUM AL BARSHA [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels ROVE EXPO 1 nuit deux chambres rove petits déjeuners inclus HILTON YAS ISLAND 3 nuits deux chambres guest demi pension incluse MILLENNIUM AL BARSHA 4 nuits deux chambres deluxe petits déjeuners inclus 17 au 25 avril 2023 4 adultes + 1 enfant	3 170,00 €	3 170,00 €

Sous Total	3 170,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-3 170,00 €
Total à payer	0,00 €

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire)

Le prix à payer figurant au contrat est révisable tant à la hausse qu'à la baisse, pour tenir compte des variations du coût des transports, lié notamment au coût du carburant, aux redevances et taxes afférentes aux prestations réservées et du taux de change appliqué au voyage ou au séjour considéré.

Toutefois, aucune modification du prix ne pourra être appliquée au cours des 21 jours qui précèdent la date de départ prévue, pour les clients déjà inscrits.

En cas de révision du prix, le client en sera avisé par courrier électronique.

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé